

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
5	ASIME	Ecart entre comptes et budget : - CHF 361'711.11 (- 3.2 %)	10'983'372.89	10'983'372.89			11'345'084	11'345'084	11'209'058.15	11'209'058.15
50	Administration et activités scolaires générales	Diminution des charges : CHF 99'252.66 (- 3.8 %) Augmentation des revenus : CHF 68'494.24 (10.6 %)	2'498'647.34	715'394.24			2'597'900	648'000	2'395'641.65	687'795.60
501	Autorités	Augmentation des charges : CHF 7'876.65 (13.9 %) Augmentation des revenus : CHF 1'100.00	64'576.65	1'100.00			56'700	-	52'876.90	-
501.3003.01	Indemnités Comité de direction	Indemnités : - Président-e : CHF 6'000 - Membres : 6 x CHF 4'000 Transitoire pour augmentation indemnités législature 2016-2021 (cf. préavis 02/02.2017 adopté le 15.02.2017) : CHF 8'000.00	38'000.00		8'000.00	27%	30'000		30'000.00	
501.3003.02	Indemnités Conseil intercommunal	Législature 2011-2016 : 1 séance. Législature 2016-2021 : 1 séance assermentation + 1 séance. Indemnités : - Président-e : CHF 300.00 / séance - Secrétaire : CHF 300.00 / séance - Membre : CHF 30.00 / séance - Membre de commission : CHF 40.00 / séance - Rapport commission : CHF 50.00 - Rapport commission gestion : CHF 200.00 Transitoire pour augmentation indemnités législature 2016-2021 (cf. préavis 02/02.2017 adopté le 15.02.2017) : CHF 920.00.	5'840.00		1'340.00	30%	4'500		5'400.00	
501.3003.03	Indemnités Conseil d'établissement	Pas de séances durant 2e semestre. Indemnités : - Président + secrétaire : CHF 300 / séance - Membres : CHF 30 / séance	2'100.00		-3'400.00	-62%	5'500		4'320.00	
501.3030.00	Cotisations AVS - AC				-1'600.00	-100%	1'600		880.50	
501.3050.00	Assurances de personnes				-100.00	-100%	100		36.40	
501.3111.00	Projets Conseil d'établissement	2 projets : - Conférence Dr Holzer - Fête des écoliers Dépassement compensé par les dons (CHF 1'100.00, cf. 501.4690.00) et par prélèvement (CHF 2'536.65) dans le fonds pour activités culturelles (cf. compte 502.4809.00).	18'636.65		3'636.65	24%	15'000		12'240.00	
501.4690.00	Dons pour projets Conseil d'établissement	BCV et Migros.		1'100.00	1'100.00	-				

Notes concernant la mise en forme des cellules

1. Colonne "Différence (chiffre)" : mise en forme des cellules où l'écart nécessite une explication.

a) Charges : Si la charge est supérieure au budget, la cellule s'affiche en bleu.

b) Revenus : Si le revenu est inférieur au budget, la cellule s'affiche en bleu.

2. Colonne "Différence (%)" : mise en forme des cellules où l'écart est supérieur à 10 %

a) Charges : Si la charge est > au budget et si l'écart est supérieur à 10 %, la cellule s'affiche en rouge.

Si la charge est < au budget et si l'écart est supérieur à 10 %, la cellule s'affiche en vert.

b) Revenus : Si le revenu est > au budget et si l'écart est supérieur à 10 %, la cellule s'affiche en vert.

Si le revenu est < au budget et si l'écart est supérieur à 10 %, la cellule s'affiche en rouge.

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502	Administration	Augmentation des charges : CHF 1'038.65 (0.1 %) Augmentation des revenus : CHF 15'014.95 (88.3 %)	803'438.65	32'014.95			802'400	17'000	686'108.40	29'567.30
502.3001.00	Indemnités	Transitoire pour prime accordée.	2'500.00		2'500.00	-				
502.3011.00	Traitements	3 personnes = 1.9 ETP.	217'693.95		-6.05	0%	217'700		147'387.45	
502.3012.00	Traitements personnel auxiliaire	En 2016, prestataires de l'Eveil à l'art ont facturé sous forme de mandats (cf. dans 502.3663.11 et 12 "Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Est" et "...Morges Ouest".	1'011.25		-10'988.75	-92%	12'000		9'316.40	
502.3030.00	Cotisations AVS-AC		18'914.35		-985.65	-5%	19'900		13'526.45	
502.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions		30'062.40		-137.60	0%	30'200		20'743.50	
502.3040.01	Recapitalisation de la CIP		5'637.00		-63.00	-1%	5'700		3'887.95	
502.3050.00	Assurances de personnes		3'084.30		-215.70	-7%	3'300		2'069.70	
502.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements à la Vallée de Joux, dans les établissements scolaires et auprès de partenaires et clients. Budget 2016 sous-évalué. Budget 2017 a été adapté.	1'574.31		574.31	57%	1'000		1'531.10	
502.3064.00	Frais de téléphone à domicile				-	-				
502.3069.00	Indemnisations et remboursements de frais	Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	261.00		-739.00	-74%	1'000		2'773.30	
502.3091.00	Formation continue	Cours informatique (1 collaborateur) et événement teambuilding (pour tous les collaborateurs).	1'355.00		355.00	36%	1'000			
502.3092.00	Recherche de personnel, annonces				-2'000.00	-100%	2'000			
502.3099.90	Ecart comptabilisation NOVA/LARIX				-	-				
502.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau		3'973.04		-26.96	-1%	4'000		2'937.81	
502.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Publication décisions Conseil intercommunal dans FAO : CHF 588.60. Journaux : CHF 323.00 (partage abonnement Journal de Morges avec cabinet dentaire (504.3102.00) et secteur médical (cf. 505.3102.00)), partage abonnement 24Heures avec Ville de Morges).	911.60		-1'088.40	-54%	2'000		2'686.90	
502.3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel	Location centre impression (partage avec Ville de Morges) : CHF 3'388.75 Achat écran : CHF 156.10 Transpalette économat : CHF 480.60 Total : CHF 4'025.45 Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (cf. récapitulatif dans le préavis) : - Achat machines salles TM : CHF 19'219.65	23'245.10		18'245.10	365%	5'000		4'303.08	
502.3112.00	Mobilier scolaire renouvellement	Détail du mobilier renouvelé : - Morges Ouest : 24+14 pupitres individuels, 15+12 pupitres doubles, 78 chaises, 7 armoires et étagères - Morges Est : 3 pupitres individuels, 12 pupitres doubles, 24 chaises, 2 bancs, 2 tables, 3 armoires, 1 chaise de bureau	68'859.00		-141.00	0%	69'000		68'369.00	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502.3112.01	Mobilier scolaire Morges Est		2'314.90		-4'285.10	-65%	6'600		3'203.95	
502.3112.02	Mobilier scolaire Morges Ouest		2'984.80		-2'915.20	-49%	5'900		861.45	
502.3112.03	Mobilier scolaire Morges Beausobre		3'151.60		-1'448.40	-31%	4'600			
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	Accordage pianos : CHF 1'444.60. Budget 2016 sous-évalué. Budget 2017 a été adapté. Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (cf. récapitulatif dans le préavis) : - Remise en état machines ateliers TM : CHF 10'018.50	11'463.10		9'963.10	664%	1'500		4'751.20	
502.3152.00	Entretien mobilier scolaire	Révision mécanismes pupitres Beausobre et remplacement des plateaux.	16'668.00		1'668.00	11%	15'000		2'762.95	
502.3170.00	Promotions, prix et concours	Prix remis aux joutes : CHF 876.75 (emis sous forme de matériel sportif et de bons). 2016 : année de transition. L'ASIME a reçu les dons des sponsors mais Morges Beausobre a effectué les achats de bons. Le 10.11.2016, tous les fonds pour prix d'excellence ont été transférés de la Ville de Morges à l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre. Pour boucler ce dossier, une seule écriture de CHF 280.00 a été passée dans les comptes de l'ASIME, correspondant à : - Transfert des dons de sponsors (CHF 1'500.00) et de la part ASIME (CHF 1'830.00) à Morges Beausobre : CHF 3'330.00 - Déduction des prélèvements sur fonds non effectués en 2014 et 2015 : - CHF 3'050.00 (concerne compte 502.4809.02 "Prélèvement aux fonds pour prix excellence") - Solde : CHF 280.00 Contrôle : CHF 876.75 + CHF 280.00 = CHF 1'156.75. Pour information, le total des prix remis aux promotions (sous forme de bons) s'est élevé à CHF 4'700.00, provenant de : - Fonds : CHF 1'100.00 - Dons de sponsors : CHF 1'770.00 (CHF 1'500.00 sur 502.4690.00 + CHF 270.00 en liquide) - Part de l'ASIME : CHF 1'830.00	1'156.75		-5'843.25	-83%	7'000		8'039.65	
502.3170.01	Frais de réception et de manifestation	- Repas du corps enseignant : CHF 2'955.00 - Apéritif promotions 11e année : CHF 2'330.30 - Apéritif palmarès des travaux de vacances : CHF 280.00 - Repas et séances direction : CHF 2'147.30 - Repas avec collaborateurs : CHF 864.10 - Frais de représentation : CHF 335.10 - Rachat solde vin conférence Dr Holzer : CHF 394.80	9'063.20		-936.80	-9%	10'000		5'151.00	
502.3181.00	Affranchissement et taxes CCP		7'111.15		-1'388.85	-16%	8'500		8'259.60	
502.3182.00	Téléphones (bâtiments scolaires)	Remboursement d'une partie par la DGEO : cf. 502.4362.00 "Remboursement de frais".	5'954.25		-1'045.75	-15%	7'000		7'293.45	
502.3184.00	Frais de contentieux et de poursuites		673.10		-326.90	-33%	1'000		5'154.50	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502.3185.01	Honoraires et prestations de service	Détail : - Service informatique Morges 3 postes de travail : CHF 5'746.10 - Licences logicielles : CHF 1'093.30 - Plateforme informatique : CHF 3'319.20 - Développement application informatique Socrate : CHF 6'540.75 - Organe de révision : CHF 3'456.00 Total : CHF 20'155.35 Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (cf. récapitulatif dans le préavis) : - Mandat architecte (avant-projet Centre Marcel Barbey) : CHF 17'280.00 - Expertise amiante : CHF 1'150.00 Pour information, le crédit d'étude <i>Centre Marcel Barbey</i> (CHF 75'000.00, préavis 04/08.2016 adopté le 28.09.2016) figure au bilan sous 9143.00. L'amortissement débutera à partir de 2017. En 2016, un montant de CHF 25'920.00 a été consommé.	38'585.35		20'285.35	111%	18'300		18'496.57	
502.3185.02	Honoraires pour gestion comptabilité		10'000.00		-	0%	10'000		10'000.00	
502.3185.03	Honoraires pour gestion du personnel		10'000.00		-	0%	10'000		10'000.00	
502.3185.04	Prestations de l'Office de la gestion scolaire intercommunale de Morges				-	-			67'863.80	
502.3186.01	Assurances complémentaires élèves	Remboursement Vaudoise Assurances (arrêt maladie longue durée).	-1'102.90		-1'102.90	-			18'336.50	
502.3186.02	Assurances	Contrats : - Vaudoise pour collège Forvey (Romanel) : CHF 349.40 - ECA pour collèges En Pontet (Colombier), Morges et Forvey (Romanel) : CHF 2'429.90 Dossier à reprendre en 2017.	2'779.30		-12'220.70	-81%	15'000		1'908.20	
502.3188.00	Transports scolaires particularités d'enclassement	Chigny-Petit-Dézaley : - Provision prévue : - CHF 10'703.00 - Facture MBC (2e semestre 2015) : CHF 10'680.00 - Facture MBC (1er semestre 2016) : CHF 16'376.00 - Facture MBC (2e semestre 2016) : CHF 11'762.00 Total : CHF 28'115.00 (budget CHF 30'000) Romanel-Echichens - Provision prévue : - CHF 11'000 - Facture Car Postal (année scolaire 2015-2016) : CHF 50'410.80 - Facture MBC (2e semestre) : CHF 22'141.00 Total : CHF 61'551.80 (budget CHF 50'000) Abonnement transport dû à enclassement : CHF 296.10	89'962.90		9'962.90	12%	80'000		52'369.55	
502.3188.01	Déménagements	Déménagement mobilier scolaire et matériel pédagogique en fin d'année scolaire.	810.00		-1'190.00	-60%	2'000		3'549.95	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502.3199.00	Frais divers		87.10		-912.90	-91%	1'000		982.45	
502.3210.00	Intérêts et frais s/comptes de crédit		8.00		-92.00	-92%	100		58.70	
502.3301.00	Pertes sur débiteurs divers	Budget 2016 sous-évalué. La perte a été compensée par un prélèvement de CHF 2976.44 sur le fonds 502.4809.01 "Prélèvement à provision pour débiteurs douteux".	1'147.94		647.94	130%	500		4'071.85	
502.3313.00	Amortissement dépenses d'équipement				-	-				
502.3522.00	Part aux frais d'écologie d'autres communes	Selon décision n° 138 DFJC, participation aux frais d'écologie des élèves ASIME enclassés dans d'autres communes dans les cas suivants : - Dérogations à l'aire de recrutement : CHF 17'876.70 (20 élèves) - Sport-Art-Etudes : CHF 6'474.95 (5 élèves) - Transferts entre établissements : aucun élève - Pédagogie spécialisée : aucun élève - Rattrapage ou raccordement : CHF 33'999.93 (31 élèves) - Placement par SPJ : CHF 9'858.35 (6 élèves) - Migration intercantonale : CHF 1'500.00 (1 élève) Factures payées : CHF 69'709.93. Transitoires créés pour écologies 2e semestre 2016 : - Dérogations à l'aire de recrutement : élèves scolarisés à l'ASISE, Ecublens, Préverenges : CHF 3'793.00 (7 élèves) - Elèves au raccordement à Nyon : CHF 25'000.00 (15 élèves) - Elèves aux études dans un autre canton : CHF 625.00 (1 élève)	99'127.93		29'127.93	42%	70'000		37'099.92	
502.3663.00	Activités culturelles à l'école				-	-				
502.3663.10	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Est	Spectacles : CHF 7'844.50 (budget CHF 15'900). Eveil à l'art : CHF 12'115.55 (budget CHF 6'000). Le budget pour l'Eveil à l'art était décomposé de la manière suivante : - Traitements, sur le compte 502.3012.00 "Traitements personnel auxiliaire" : CHF 12'000 (pour les 2 établissements) - Factures, sur le compte 502.3663.10 et 11 : 2 x CHF 6'500 Comme expliqué au compte 502.3012.00 "Traitements personnel auxiliaire", en 2016 les prestataires de l'Eveil à l'art ont adressé une facture à l'ASIME. Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Spectacles" et "Sorties culturelles" pour réunir toutes les <u>activités</u> de Morges Est. Budget : CHF 30 par élève.	19'960.05		-1'939.95	-9%	21'900			

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502.3663.11	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Ouest	Spectacles : CHF 14'285.90 (budget CHF 12'900). Eveil à l'art : CHF 12'115.50 (budget CHF 6'000). Le budget pour l'Eveil à l'art était décomposé de la manière suivante : - Traitements, sur le compte 502.3012.00 "Traitements personnel auxiliaire" : CHF 12'000 (pour les 2 établissements) - Factures, sur les comptes 502.3663.10 et 11 : 2 x CHF 6'500 Comme expliqué au compte 502.3012.00 "Traitements personnel auxiliaire", en 2016 les prestataires de l'Eveil à l'art ont adressé une facture à l'ASIME. Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Spectacles" et "Sorties culturelles" pour réunir toutes les <u>activités</u> de Morges Ouest. Budget : CHF 30 par élève.	26'401.40		7'501.40	40%	18'900			
502.3663.12	Activités culturelles, sportives et spectacles Morges Beausobre	Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Spectacles" et "Sorties culturelles" pour réunir toutes les <u>activités</u> de Morges Beausobre. Budget : CHF 30 par élève.	9'672.15		-9'827.85	-50%	19'500			
502.3663.13	Voyages d'études, échanges linguistiques, séjours sportifs Morges Est	Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Subsides courses d'écoles et d'études" et "Echanges linguistiques" pour réunir tous les <u>projets de classe d'une durée d'un jour ou plus</u> .	9'270.50		-6'029.50	-39%	15'300			
502.3663.14	Voyages d'études, échanges linguistiques, séjours sportifs Morges Ouest	Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Subsides courses d'écoles et d'études" et "Echanges linguistiques" pour réunir tous les <u>projets de classe d'une durée d'un jour ou plus</u> .	7'392.80		-6'907.20	-48%	14'300			
502.3663.15	Voyages d'études, échanges linguistiques, séjours sportifs Morges Beausobre	Pour mémoire, à partir de 2016, fusion des comptes "Subsides courses d'écoles et d'études" et "Echanges linguistiques" pour réunir tous les <u>projets de classe d'une durée d'un jour ou plus</u> .	30'397.00		-7'503.00	-20%	37'900			
502.3663.08	Animation, santé, prévention	Action Innocence, premiers secours, prévention eau, exercice évacuation collège, théâtre.	5'859.68		-240.32	-4%	6'100		2'411.60	
502.3663.09	Manifestations et compétitions scolaires	Joutes et rallye de mathématiques.	3'456.30		-243.70	-7%	3'700		979.65	
502.3809.00	Fonds réserve activités culturelles ASIME				-	-				
502.3809.01	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses				-12'000.00	-100%	12'000		15'313.33	
502.3809.02	Attribution au fonds de réserve provision solde heures supp. et vacances		-		-5'000.00	-100%	5'000		147.59	
502.3809.03	Attribution au fonds pour prix d'excellence				-	-				
502.4222.00	Intérêts des partic. patrimoine financ.			0.10	0.10	-				119.75
502.4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	Indemnités perte de gain maladie.		269.80	-730.20	-73%		1'000		
502.4361.01	Correction rétrocessions d'assurances et divers			18.25	18.25	-				

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
502.4362.00	Remboursement de frais (téléphones et divers)	Remboursement communications téléphoniques par la DGEO : CHF 2'417.15 (charges cf. sous 502.3182.00 Téléphones bâtiments scolaires). Remboursement frais promotions : CHF 693.00.		3'110.15	-389.85	-11%		3'500		3'401.95
502.4390.00	Recettes diverses	Frais de rappels. Décompte final 2016 AVS, adaptation PFA INFO.		1'852.95	1'852.95	-				2'153.75
502.4522.00	Ecolages, dérogations	Remboursement par la DGEO de l'écolage des enfants de requérants d'asile : - Transitoire prévu (écolage 2014) : - CHF 18'070.00 - Paiement (écolage 2015) : CHF 13'000.00 (12 élèves) - Paiement (solde écolage 2015) : CHF 4'810.00 - Transitoire pour écolage 2016 : 17'590.00 (18 élèves). Budget sous-évalué. Pour mémoire, le remboursement de l'écolage des élèves domiciliés sur d'autres communes figure dans le compte 590.4522.09 "Participation des communes "hors ASIME" dérogations"		17'330.00	11'330.00	189%		6'000		18'070.00
502.4653.02	Participation des parents à l'assurance accident CHF 5.00 élève ASIME				-	-				
502.4690.00	Dons pour promotions et concours	BCV, Crédit Suisse, Romande Energie, UBS.		1'500.00	500.00	50%		1'000		1'750.00
502.4809.00	Prélèvement au fonds culturel de l'ASIME	Prélèvement pour compenser le dépassement de charges du compte 501.3111.00 "Projets du Conseil d'établissement".		2'536.65	2'536.65	-				
502.4809.01	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux	Prélèvement compense perte de CHF 1'147.94 sur compte 502.3301.00 "Pertes sur débiteurs divers".		2'976.44	2'476.44	495%		500		4'071.85
502.4809.02	Prélèvement aux fonds pour prix excellence	Pour information, tous les fonds liés aux prix d'excellence ont été transférés à Beausobre le 10.11.2016 (CHF 25'261.00). Ces fonds figuraient dans les comptes de la Ville de Morges. Le détail des opérations concernant les prix d'excellence se trouve au compte 502.3170.00 "Promotions, prix et concours".			-5'000.00	-100%		5'000		
502.4809.03	Prélèvement à provision pour heures supplémentaires et vacances	Diminution de la provision pour heures supplémentaires et vacances.		2'420.61	2'420.61	-				

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
503	Devoirs surveillés	Diminution des charges : CHF 3'374.80 (- 1.9 %) Augmentation des revenus : CHF 5'950.00 (19.8 %)	173'125.20	35'950.00			176'500	30'000	164'862.25	28'750.00
503.3012.00	Traitements personnel auxiliaire				-	-				
503.3020.00	Traitements personnel devoirs surveillés	60 maîtresses et maîtres de devoirs surveillés et remplaçants : CHF 149'786.65. Remboursement de la participation du SESAF pour 4 aides individuelles : - CHF 3'321.00. 36 assistants (élèves de 11e VP) : CHF 12'290.05.	158'755.70		2'555.70	2%	156'200		153'199.25	
503.3030.00	Cotisations AVS - AC		10'019.20		-3'780.80	-27%	13'800		9'571.10	
503.3050.00	Assurances de personnes		300.00		-2'000.00	-87%	2'300		247.80	
503.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés				-	-			0.50	
503.3069.00	Indemnités et remboursements de frais	Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	2'328.80		2'328.80	-			692.00	
503.3091.00	Formation continue	Conférence "Ces enfants 'difficiles' qui nous désarçonnent" pour 2 maîtresses de devoirs surveillés.	150.00		-1'850.00	-93%	2'000			
503.3092.00	Recherche de personnel, annonces		974.60		-25.40	-3%	1'000		820.70	
503.3170.00	Frais de réception et de manifestation	3 rencontres annuelles avec maîtresses et maîtres devoirs surveillés et assistants	596.90		-603.10	-50%	1'200		330.90	
503.3185.00	Prestations des surveillants des devoirs engagés par la Ville de Morges				-	-				
503.4332.00	Participation des parents aux devoirs surveillés	Augmentation du nombre d'élèves inscrits. Expérience pilote pour élèves 9e année (cycle secondaire).		35'950.00	5'950.00	20%		30'000		28'750.00

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
504	Cabinet dentaire	Diminution des charges : CHF 52'491.57 (- 10.2 %) Augmentation des revenus : CHF 5'847.90 (2.2 %)	460'008.43	275'847.90			512'500	270'000	476'734.77	257'689.80
504.3011.00	Traitements	Budget annuel prévu sur compte 504.3185.02 "Prestations du service dentaire engagé par la Ville de Morges". Transfert à l'ASIME au 01.07.2016. Taux d'activité contractuels : - Médecin dentiste : 0.80 EPT - Prophylaxiste et assistantes : 0.70 + 0.80 + 0.70 = 2.20 EPT Total : 3 EPT Réduction effectif : 0.2 EPT pendant 6 mois. Cabinet ouvert 40 semaines par année. Temps de travail annualisé. Compensation des semaines supplémentaires de vacances (durant vacances scolaires).	155'977.00		155'977.00	-				
504.3030.00	Cotisations AVS-AC		13'547.30		13'547.30	-				
504.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions		21'306.00		21'306.00	-				
502.3040.01	Recapitalisation de la CIP		3'994.95		3'994.95	-				
504.3050.00	Assurances de personnes		2'229.55		2'229.55	-				
504.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements dans les collèges (dépistage et prophylaxie)	133.40		133.40	-			10.00	
504.3069.00	Indemnisations et remboursements de frais	Frais de transport et repas durant formation continue. Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	1'284.00		284.00	28%	1'000		936.85	
504.3091.00	Formation continue	7 jours (50 h) obligatoires pour médecin-dentiste. Congrès annuel Association suisse médecine dentaire (Berne), cours formation (Genève), congrès Association dentaire française (Paris).	2'419.00		-1'081.00	-31%	3'500		4'543.18	
504.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Economat commun avec secteur administratif (cf. 502.3101.00).	777.35		-1'722.65	-69%	2'500		170.00	
504.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Partage abonnement Journal de Morges avec secteur administratif (cf. 502.3102.00) et secteur médical (cf. 505.3102.00).	28.00		28.00	-				
504.3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et équipement de bureau	Remplacement ordinateur cabinet de soins et écrans.	882.90		-117.10	-12%	1'000		833.70	
504.3116.00	Achats équipement et matériel spécialisés		2'836.85		-463.15	-14%	3'300		1'800.00	
504.3132.01	Achats fournitures pour soins et analyses		12'749.98		-750.02	-6%	13'500		13'037.90	
504.3132.02	Frais du service de prophylaxie		9'152.90		-847.10	-8%	10'000		7'951.35	
504.3156.00	Entretien équipement et matériel spécialisés		5'958.60		958.60	19%	5'000		4'086.90	
504.3181.00	Affranchissements		4'800.35		-3'199.65	-40%	8'000		5'096.70	
504.3182.00	Téléphones		311.90		-688.10	-69%	1'000		297.90	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
504.3185.00	Frais de laboratoire		430.30		-569.70	-57%	1'000		983.21	
504.3185.01	Prestations du service dentaire engagé par la Ville de Morges	6 mois à la Ville de Morges puis transfert à l'ASIME au 01.07.2016. Réduction effectif : 0.2 EPT pendant 3 mois.	210'560.75		-230'539.25	-52%	441'100		435'681.00	
504.3185.02	Honoraires et prestations de service	Maintenance 5 postes de travail informatiques. Analyse organisation prévue au budget (CHF 10'000) sera réalisée en 2017.	9'576.90		-10'023.10	-51%	19'600			
504.3186.00	Assurances ECA (mobilier)		570.45		-429.55	-43%	1'000		456.58	
504.3199.00	Frais divers	Habits de travail. Adhésion conventions tarifaires SSO.	480.00		-520.00	-52%	1'000		849.50	
504.4320.00	Honoraires pour soins donnés	Pour mémoire, en complément des prestations facturées, le cabinet réalise des prestations non facturées estimées à : - Prophylaxie : CHF 16'000 - Dépistage : CHF 43'000 Total : CHF 59'000		275'847.90	5'847.90	2%		270'000		257'689.80

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
505	Service médical	Diminution des charges : CHF 4'791.30 (- 13.7 %)	30'208.70	-			35'000	-	33'193.15	-
505.3012.00	Traitements personnel auxiliaire	Médecin scolaire : 150 heures de prestations.	26'250.50		-1'249.50	-5%	27'500		26'961.00	
505.3030.00	Cotisations AVS - AC		2'304.80		-95.20	-4%	2'400		2'373.90	
505.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions				-	-				
505.3050.00	Assurances de personnes		48.30		-51.70	-52%	100		54.45	
505.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Partage abonnement Journal de Morges avec secteur administratif (cf. 502.3102.00) et cabinet dentaire (cf. 504.3102.00).	28.00		28.00	-				
505.3132.01	Pharmacie		1'494.30		-2'005.70	-57%	3'500		3'635.40	
505.3132.02	Matériel pour infirmières scolaires		82.80		-1'417.20	-94%	1'500		168.40	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
506	Camps scolaires internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux)	Augmentation des charges : CHF 5'771.80 (0.8 %) Augmentation des revenus : CHF 30'635.80 (13.4 %)	685'071.80	258'535.80			679'300	227'900	707'978.64	226'031.55
506.3011.00	Traitements				-	-				
506.3012.00	Traitements personnel auxiliaire	Remplacements cuisinier malade et collaborateur en congé jubilé.	8'273.75		8'273.75	-				
506.3030.00	Cotisations AVS - AC		726.50		726.50	-				
506.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions				-	-				
506.3040.01	Recapitalisation de la CIP				-	-				
506.3050.00	Assurances de personnes		74.00		74.00	-				
506.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés	Déplacements du cuisinier pour achats et des collaborateurs pour cours de formation continue. Budget 2017 a été adapté.	1'747.90		247.90	17%	1'500		1'976.80	
506.3069.00	Indemnisations et remboursements de frais	Frais de transport publics et repas durant formation continue. Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	779.00		-221.00	-22%	1'000			
506.3091.00	Formation continue	Cours suivis par 3 collaborateurs : - conduite véhicules - J+S	1'367.00		-833.00	-38%	2'200		3'707.00	
506.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau				-500.00	-100%	500		57.60	
506.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Abonnement journaux.	1'061.00		-39.00	-4%	1'100		1'144.00	
506.3114.00	Achats matériel d'exploitation et d'entretien	Sonorisation salle polyvalente : CHF 4'166.10. Machine emballage sous vide d'air : CHF 5'980.95. Matériel courant : CHF 7'449.73.	17'596.78		-2'403.22	-12%	20'000		7'275.23	
506.3116.00	Achats équipement et matériel éducatifs	Matériel de ski, de sport, pour courses d'orientation et didactique.	6'163.23		-7'336.77	-54%	13'500		2'047.41	
506.3124.00	Carburant		1'759.45		-3'240.55	-65%	5'000		2'560.60	
506.3131.00	Achats produits alimentaires	Ecart dû à la difficulté de répartir les dépenses entre camps scolaires et camps d'été (cf. 508.3131.00).	82'484.52		7'484.52	10%	75'000		76'556.90	
506.3132.00	Achat de fournitures pour soins et hygiène		580.50		-419.50	-42%	1'000		1'813.20	
506.3154.00	Entretien matériel d'exploitation		790.50		-1'209.50	-60%	2'000		797.60	
506.3155.00	Entretien véhicules	Frais importants car minibus en bout de course. A remplacer en 2017.	10'373.15		4'373.15	73%	6'000		7'236.20	
506.3181.00	Affranchissement		1'173.50		173.50	17%	1'000		973.35	
506.3182.00	Téléphones		1'857.35		-742.65	-29%	2'600		1'811.55	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
506.3185.00	Prestations des animateurs engagés par la Ville de Morges	Responsable : 1 EPT 2 animateurs : 1 + 1 EPT 1 moniteur auxiliaire : 0.335 EPT 1 cuisinier : 1 EPT Total : 4.335 EPT Transfert du personnel à l'ASIME prévu lors du déménagement au Centre Marcel Barbey (2018).	486'014.62		2'014.62	0%	484'000		542'085.65	
506.3186.00	Primes d'assurances de choses, RC, véhicules		1'479.10		-2'520.90	-63%	4'000		1'481.80	
506.3188.00	Transports camps scolaires internes	Morges - Grandes-Roches et retour : CHF 24'192.00. Morges - Barboleusaz et retour (échanges avec Prilly) : CHF 6'000.00. Excursions en France (car minibus plus homologués) : CHF 1'026.00.	31'218.00		1'218.00	4%	30'000		28'556.00	
506.3192.00	Taxes sur véhicules		2'371.00		-29.00	-1%	2'400		1'927.00	
506.3199.00	Frais divers		40.00		-960.00	-96%	1'000		219.00	
506.3313.00	Amortissement dépenses d'équipement				-	-				
506.3523.00	Centre sportif et remontées mécaniques	Abonnements camps de ski Barboleusaz : CHF 7'892.00. Remontées mécaniques Vallée de Joux et vignettes ski de fond : CHF 1'384.00. Centre sportif du Sentier : CHF 12'000. Une partie est compensée au 506.4331.00 "Participation externe pour activités sportives".	21'276.00		-724.00	-3%	22'000		21'160.00	
506.3663.00	Activités sportives et culturelles	Budget 2016 sous-évalué. Budget 2017 a été adapté.	5'864.95		2'364.95	68%	3'500		4'591.75	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
506.4331.00	Participation des parents aux frais de séjour	Meilleur remplissage que prévu. En détail : a) Ecole à la montagne - aux Grandes-Roches : 34 classes ASIME (25 au budget) - à Barboleusaz : 4 classes ASIME (4 au budget) - aux Grandes-Roches : 14 classes hors ASIME (y c. 4 classes échange Barboleusaz) (17 au budget) Total : 52 classes (46 au budget) b) Camps de ski aux Grandes-Roches : - 12 classes ASIME (12 au budget) - 6 classes hors ASIME (y c. 4 classes échange Barboleusaz) (4 au budget) Total : 18 classes (16 au budget) Pour mémoire en 2015 : a) Ecole à la montagne - aux Grandes-Roches : 29 classes ASIME - à Barboleusaz : 6 classes ASIME - aux Grandes-Roches : 14 classes hors ASIME Total : 49 classes b) Camps de ski aux Grandes-Roches : - 10 classes ASIME - 8 classes hors ASIME Total : 18 classes		196'798.00	23'098.00	13%		173'700		172'800.00
506.4331.01	Participation externe pour activités sportives	Participation aux frais du Centre sportif (4 semaines x CHF 140.00). Pour information, coût réel CHF 300.00 par semaine. La participation est augmentée progressivement chaque année.		560.00	-40.00	-7%		600		700.00
506.4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	Décompte final incapacité de travail 2015.		16'126.00	16'126.00	-				18'436.55
506.4362.00	Remboursement de frais				-	-				

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
506.4653.00	Subsides SEPS	Pour mémoire, à partir de 2015, le Canton a décidé de ne verser que les subsides FDS et SEPS à l'ASIME tandis que le subside J+S est versé à l'établissement. En 2015, nous avons tenté de récupérer ce subside auprès des 2 établissements de l'ASIME, en invoquant le fait que les moniteurs J+S sont employés de l'ASIME. Sans succès. En revanche la DGEO a autorisé l'ASIME à facturer les frais des accompagnateurs attitrés (3 collaborateurs) à tous les établissements ayant bénéficié de camps de ski aux Grandes-Roches. L'indemnité a été fixée à CHF 350.00 par personne, soit CHF 1'050.00 par camp. Encaissement subsides FDS et SEPS : - 3 camps de ski Grandes-Roches Morges Est : CHF 3'500.00 - 3 camps de ski Grandes-Roches Morges Ouest : CHF 3'520.00 Facturation accompagnateurs attitrés : a) Camps 2015 (facturés en 2016) : - Annulation facture subsides J+S 2 camps de ski Grandes-Roches Morges Ouest : - CHF 3'428.00 - 2 camps de ski Grandes-Roches Morges Ouest : CHF 2'322.00 - Annulation facture subsides J+S 3 camps de ski Grandes-Roches Morges Est : - CHF 4'056.00 - 3 camps de ski Grandes-Roches Morges Est : CHF 3'483.00 - 2 camps de ski Grandes-Roches Prilly : CHF 2'322.00 - 1.5 camps de ski Grandes-Roches ASIABE : CHF 1'741.50 - 1 camp de ski Grandes-Roches ASICOPE : CHF 1'161.00 - 2 x 1/2 camp de ski Grandes-Roches Préverenges : CHF 1'161.00 - 1/2 camp de ski Grandes-Roches ASIRE : CHF 580.50 Total camps 2015 : CHF 5'287.00. b) Camps 2016 : - 1 camp de ski Grandes-Roches ASICOPE : CHF 1'161.00 - 1 camp de ski Grandes-Roches Préverenges : CHF 928.80 Sous-total camps facturés : CHF 2'089.80 - Transitoire pour 3 camps Grandes-Roches Morges Est : CHF 3'150.00 - Transitoire pour 3 camps Grandes-Roches Morges Ouest : CHF 3'150.00 Sous-total transitoires : CHF 6'300.00 Total camps 2016 : CHF 8'389.80. La DGEO a annoncé le 08.09.2016 qu'à partir du 01.01.2017, les 3 subsides seraient à nouveau versés aux communes ou associations de communes.		20'696.80	-1'803.20	-8%		22'500		17'982.00
		Sous-total camps facturés : CHF 2'089.80 - Transitoire pour 3 camps Grandes-Roches Morges Est : CHF 3'150.00 - Transitoire pour 3 camps Grandes-Roches Morges Ouest : CHF 3'150.00 Sous-total transitoires : CHF 6'300.00 Total camps 2016 : CHF 8'389.80. La DGEO a annoncé le 08.09.2016 qu'à partir du 01.01.2017, les 3 subsides seraient à nouveau versés aux communes ou associations de communes.			-	-				
506.4653.01	Remboursement par DGEO activités scolaires externes enseignants	Tarif enseignant par semaine de camp aux Grandes-Roches : - Année scolaire 2015-2016 : CHF 450.00 - Année scolaire 2016-2017 : CHF 460.00 Morges Est : CHF 12'668.50. Morges Ouest : CHF 11'686.50. Budget sur-évalué.		24'355.00	-6'745.00	-22%		31'100		16'113.00

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
507	Sport scolaire facultatif et camps de ski externes	Diminution des charges : CHF 39'170.15 (- 14.6 %) Augmentation des revenus : CHF 19'593.59 (44.4 %)	228'929.85	63'693.59			268'100	44'100	213'059.30	95'110.40
507.3012.00	Traitements personnel auxiliaire				-	-				
507.3015.00	Traitements des moniteurs SSF	15 moniteurs auxiliaires : CHF 11'452.05. Part subsides J+S pour moniteurs : CHF 5'110.00 (reçus de J+S, cf. 507.4653.00 "Subsides", pas prévus dans budget 2016).	16'562.05		3'362.05	25%	13'200		13'691.00	
507.3030.00	Cotisations AVS - AC		921.60		-278.40	-23%	1'200		1'156.15	
507.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions				-	-				
507.3050.00	Assurances de personnes		21.30		-178.70	-89%	200		21.85	
507.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés				-	-				
507.3069.00	Indemnisations et remboursements de frais		38.70		-3'961.30	-99%	4'000			
507.3112.00	Achat matériel de gymnastique	Salles de gymnastique : - Beausobre : trampoline, matelas de saut, chariot - Charpentiers : matelas de réception - Petit-Dézaley : tapis de gymnastique, matelas de saut - Aclens : buts unihockey, tapis de gymnastique - Tolochenaz : matelas de réception	24'183.95		4'183.95	21%	20'000		14'728.05	
507.3116.00	Achats équipement et matériel spécialisés	Salles de gymnastique : - Tolochenaz : cadre de tchoukball, bacs - Vuflens-le-Château : parachute, bacs	1'853.35		-3'146.65	-63%	5'000			
507.3152.00	Entretien engins de gymnastique		24'601.40		-1'798.60	-7%	26'400		16'373.70	
507.3185.00	Prestations des moniteurs SSF engagés par la Ville de Morges	Moniteurs du club de voile.	544.00		544.00	-			1'818.00	
507.3185.01	Prestations des moniteurs SSF clubs				-	-				
507.3188.01	Transports camps de ski	Transports à Vers l'Eglise, Ayer/Zinal et La Lenk. Transports pour Barboleusaz se trouvent dans 506.3188.00 "Transports Grandes-Roches" car il s'agit d'échanges avec Prilly.	8'890.00		-1'210.00	-12%	10'100		7'100.00	
507.3188.02	Transports spéciaux	Piscine, patinoire, etc.	80'681.55		-12'318.45	-13%	93'000		96'890.90	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
507.3522.03	Camps de ski (élèves secondaires)	Détail des camps : - Ayer/Zinal : 1 camp, 2 classes (3 classes au budget) - Barboleusaz : 2 camps, 4 classes (4 classes au budget) - La Lenk : 1 camp, 4 classes (2 classes au budget) - Vers l'Eglise : 1 camp, 2 classes (2 classes au budget) Total : 5 camps, 12 classes (11 classes au budget). Pour mémoire, en 2015 : - Ayer : 1 camp, 2 classes - Barboleusaz : 2 camps, 4 classes - La Lenk : 1 camp, 3 classes - Vers l'Eglise : 1 camp, 2 classes Total : 5 camps, 11 classes. Budget surévalué car camps Barboleusaz comptés alors qu'il s'agit d'un échange avec Prilly.	59'760.45		-23'239.55	-28%	83'000		49'517.65	
507.3523.01	Patinage à la patinoire de Morges		8'707.50		-1'292.50	-13%	10'000		10'560.00	
507.3523.02	Natation à la piscine de Morges		2'164.00		164.00	8%	2'000		1'202.00	
507.4331.01	Participation des parents aux frais de séjours (camps de ski)	Camps de ski externes : - Ayer : 2 classes - La Lenk : 4 classes - Vers l'Eglise : 2 classes Les recettes correspondant aux 2 camps (4 classes) Barboleusaz figurent dans 506.4331.00 "Participation des parents aux frais de séjour" car il s'agit d'un échange avec Prilly.		31'447.20	4'447.20	16%		27'000		55'270.00
507.4331.02	Participation des parents aux sports scolaires facultatifs	Participation de CHF 20 par semestre.		3'480.00	1'480.00	74%		2'000		2'870.00

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
507.4653.00	Subsides	1. Sport scolaire facultatif Détail des opérations sport scolaire facultatif : a) Participation du Canton aux salaires des moniteurs - Une partie du transitoire pour 2e semestre 2015 : - CHF 7'500.00 - Salaires moniteurs 2e semestre 2015 : CHF 7'500.00 - Salaires moniteurs 1er semestre 2016 : CHF 5'064.90 (12'564.90 - 7'500.00) - Transitoire prévu pour 2e semestre 2016 : CHF 5'000 Total remboursement traitements moniteurs : CHF 10'064.90. b) Subsides J+S - Une partie du transitoire pour 2e semestre 2015 : - CHF 2'500.00 - Subsides pour 2e semestre 2015 : CHF 2'632.00 - Subsides pour 1er semestre 2016 : CHF 2'478.00 - Transitoire prévu pour 2e semestre 2016 : CHF 2'500.00 Total subsides J+S : CHF 5'110.00 (versés aux moniteurs J+S, cf. 507.3015..00 Traitements des moniteurs SSF, pas comptés dans budget 2016). 2. Camps de ski Depuis 2015, l'ASIME ne touche que les subsides Fonds du sport (FDS) et SEPS. Les subsides J+S sont dorénavant versés aux établissements. Détail opérations pour les camps de ski : - Annulation facture subsides J+S camps de ski Morges Beausobre : - CHF 5'966.00 - Subsides FDS et SEPS camps de ski externes : CHF 6'988.00 En 2017, tous les subsides seront versés à l'ASIME.		16'196.90	4'596.90	40%		11'600		30'041.20
507.4653.01	Remboursement par DGEO activités scolaires externes enseignants	Remboursement a été adapté aux coûts réels.		12'569.49	9'069.49	259%		3'500		6'929.20

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
508	Camps d'été	Diminution des charges : CHF 14'111.94 (- 20.9 %) Diminution des revenus : CHF 10'748.00 (- 18.2 %)	53'288.06	48'252.00			67'400	59'000	60'828.24	50'646.55
508.3012.00	Traitements personnel auxiliaire	25 moniteurs auxiliaires : CHF 26'609.50. Cuisinière remplaçante : CHF 1'584.35.	28'193.85		-5'806.15	-17%	34'000		27'739.85	
508.3030.00	Cotisations AVS - AC		2'193.15		-806.85	-27%	3'000		2'224.60	
508.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions				-	-				
508.3050.00	Assurances de personnes		319.70		-180.30	-36%	500		315.05	
508.3061.00	Frais pour usage de véhicules privés				-	-				
508.3069.00	Indemnités et remboursements de frais	Remboursements de 2 extraits (base et spécial) du casier judiciaire.	900.00		400.00	80%	500		300.00	
508.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Annonce pour camp d'été : CHF 923.40. Cotisation GRAJ (Groupement romand des activités de jeunesse) : CHF 30.00.	953.40		953.40	-				
508.3114.00	Achats matériel d'exploitation et d'entretien		63.25		63.25	-				
508.3131.00	Achats produits alimentaires	Ecart dû à la répartition entre camps scolaires et camps d'été (cf. 506.3131.00).	14'722.70		-9'277.30	-39%	24'000		22'511.35	
508.3188.00	Transports colonies	Morges - Grandes-Roches et retour : CHF 4'320.00 Excursions en France (car minibus plus homologués) : CHF 819.40	5'139.40		1'039.40	25%	4'100		3'456.00	
508.3663.00	Activités sportives et culturelles		802.61		-497.39	-38%	1'300		4'281.39	
508.4331.00	Participation des parents aux frais de séjour	Budget 2016 surévalué.		48'252.00	-10'748.00	-18%		59'000		50'570.00
508.4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances				-	-				72.00
508.4361.01	Correction rétrocessions d'assurances et divers				-	-				4.55

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
51	Locaux scolaires	Diminution des charges : CHF 250'440 (- 2.9 %)	8'311'744.00	-			8'562'184	-	8'640'311.00	-
511	Locaux scolaires Morges	Diminution des charges : CHF 246'407 (- 3.9 %)	6'050'770.00	-			6'297'177	-	6'362'804.00	-
511.3161.01	Locaux Beausobre I	Décompte final des travaux	619'904.00		-2'405.00	0%	622'309		622'309.00	
511.3161.02	Locaux Beausobre II	Décompte final des travaux. Convention théâtre et foyers.	1'305'571.00		-248'875.00	-16%	1'554'446		1'650'315.00	
511.3161.03	Locaux Burtignière		897'015.00		-	0%	897'015		897'015.00	
511.3161.04	Locaux Chanel	Décompte final des travaux	754'797.00		-15'427.00	-2%	770'224		711'634.00	
511.3161.05	Locaux Petit-Dézaley	Augmentation en raison de la modification du type de salle en VD 3. Diminution du coût du bassin de natation.	659'066.00		10'000.00	2%	649'066		659'066.00	
511.3161.06	Locaux Bluard		126'782.00		-	0%	126'782		138'250.00	
511.3161.07	Locaux Charpentiers		282'281.00		-	0%	282'281		282'281.00	
511.3161.09	Locaux La Gracieuse		403'690.00		-	0%	403'690		403'690.00	
511.3161.10	Locaux Jardins-Fossés		93'031.00		-	0%	93'031		93'031.00	
511.3161.11	Locaux La Longeraie	Ajustement du tarif de location à <i>Lake International School</i> .	127'860.00		10'300.00	9%	117'560		124'440.00	
511.3161.12	Locaux Pré-Maudry		61'553.00		-	0%	61'553		61'553.00	
511.3161.13	Locaux Square Central		539'920.00		-	0%	539'920		539'920.00	
511.3161.14	Locaux La Vogeaz		72'710.00		-	0%	72'710		72'710.00	
511.3161.15	Locaux Grandes-Roches		106'590.00		-	0%	106'590		106'590.00	
512	Locaux scolaires Couronne	Diminution des charges : CHF 4'033.00 (- 0.18 %)	2'260'974.00	-			2'265'007	-	2'277'507.00	-
512.3161.01	Locaux Aclens		157'411.00		-	0%	157'411		157'411.00	
512.3161.03	Locaux Colombier		554'987.00		-	0%	554'987		554'987.00	
512.3161.04	Locaux Echichens		247'936.00		-	0%	247'936		247'936.00	
512.3161.05	Locaux Lully	Décompte final des travaux	301'899.00		-2'398.00	-1%	304'297		304'297.00	
512.3161.06	Locaux Romanel	Décompte final des travaux	290'992.00		-1'635.00	-1%	292'627		292'627.00	
512.3161.08	Locaux Tolochenaz		254'697.00		-	0%	254'697		254'697.00	
512.3161.09	Locaux Vufflens-le-Château		453'052.00		-	0%	453'052		465'552.00	

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
52	Transports scolaires	Diminution des charges : CHF 12'018.45 (- 6.5 %) Augmentation des revenus : CHF 344.25	172'981.55	344.25			185'000	-	173'105.50	-
522	Transports scolaires degré secondaire		172'981.55	344.25			185'000	-	173'105.50	-
522.3188.01	Remboursement des transports et repas	Augmentation du nombre d'élèves ASIME au raccordement.	21'745.00		6'745.00	45%	15'000		8'430.00	
522.3188.02	Transports scolaires secondaires	Abonnements.	151'236.55		-18'763.45	-11%	170'000		164'675.50	
522.4522.01	Remboursement des abonnements rendus			344.25	344.25	-				

Compte	Libellé	Commentaires	2016						2015	
			Comptes charges	Comptes revenus	Différence (chiffre) (cf. note 1 en page 1)	Différence (%) (cf. note 2 en page 1)	Budget charges	Budget revenus	Comptes charges	Comptes revenus
59	Répartition des charges	Diminution des revenus : CHF 429'449.60 (-4.0 %)	-	10'267'634.40			-	10'697'084	-	10'521'262.55
590	Répartition des charges de l'ASIME		-	10'267'634.40			-	10'697'084	-	10'521'262.55
590.3525.01	Excédent de recettes à reverser aux communes					-				
590.4522.00	Participation des communes aux coûts des dépenses scolaires générales			1'779'750.89	-162'915.11	-8%		1'942'666		1'704'536.03
590.4522.01	Participation des communes aux coûts des bâtiments			8'295'420.21	-234'997.79	-3%		8'530'418		8'623'565.02
590.4522.02	Participation des communes aux coûts des transports secondaires			172'637.30	-12'362.70	-7%		185'000		173'105.50
590.4522.09	Participation des communes "hors ASIME" (dérogations)			19'826.00	-19'174.00	-49%		39'000		20'056.00
590.4522.10	Participation des communes "hors ASIME" conventions				-	-				
590.4522.20	Participation des communes "hors ASIME" conventions				-	-				

Comptes 2016 - Répartition des coûts par commune

Communes	Habitants au 31.12.2016	Elèves au 01.10.2015			Répartition coûts bâtiments			Répartition coûts transports élèves secondaires	Répartition dépenses scolaires générales			Coûts bruts dus à l'ASIME	Coûts nets dus à l'ASIME	Coûts nets dus à l'ASIME (selon budget 2016)	Correctif acomptes (cf. note 1)	Ecart entre comptes et budget	Solde reporter sur l'exercice 2017	
		1-6P	7-8P 9-11S	Total	Bâtiments mis à disposition par les communes	Bâtiments refacturés par l'ASIME	Solde	50% Morges 50% répartis entre les communes	50% par habitant	50% par élève	Total							
MORGES	15'819	817	626	1'443	-6'050'770	5'226'277	-824'493	86'319	591'319	529'959	1'121'278	6'433'873	383'103	383'595	-246'407	-246'899	-64%	492
ACLENS	521	30	28	58	-157'411	190'058	32'647	5'067	19'475	21'301	40'776	235'902	78'491	95'750		-17'260	-18%	17'260
BREMBLENS	516	40	37	77	-	221'712	221'712	6'696	19'288	28'279	47'567	275'975	275'975	286'510		-10'536	-4%	10'536
CHIGNY	343	19	21	40	-	128'233	128'233	3'800	12'821	14'690	27'512	159'545	159'545	170'192		-10'647	-6%	10'647
ECHICHENS	2'639	173	141	314	-802'923	997'300	194'377	25'516	98'647	115'320	213'967	1'236'782	433'859	486'169		-52'310	-11%	52'310
LULLY	785	58	51	109	-301'899	323'357	21'458	9'229	29'344	40'032	69'375	401'961	100'062	117'298	-2'398	-19'634	-17%	17'236
ROMANEL-SUR-MORGES	477	19	32	51	-290'992	170'410	-120'582	5'791	17'830	18'730	36'561	212'761	-78'231	-75'014	-1'635	-4'851	6%	3'216
TOLOCHENAZ	1'865	114	105	219	-254'697	699'824	445'127	19'001	69'714	80'430	150'145	868'970	614'273	644'758		-30'485	-5%	30'485
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	841	50	62	112	-453'052	338'250	-114'802	11'220	31'437	41'133	72'570	422'039	-31'013	-13'358		-17'655	132%	17'655
	23'806	1'320	1'103	2'423	-8'311'744	8'295'420	-16'324	172'637	889'875	889'875	1'779'751	10'247'808	1'936'064	2'095'900	-250'440	-410'276	-20%	159'836
Hors ASIME dérogations		14	11	25		16'324	16'324				3'502	19'826	19'826	39'000		-19'174	-49%	
Total général	23'806	1'334	1'114	2'448	-8'311'744	8'311'744	0	172'637	889'875	889'875	1'783'253	10'267'634	1'955'890	2'134'900	-250'440	-429'450	-20%	

	Bâtiments	Transports	Dépenses générales	Total
Coût moyen par élève	3'395	71	728	4'194

Note

1. La colonne "Correctif acomptes" correspond aux différences de calcul du coût des locaux scolaires dues à des modifications intervenues en cours d'exercice.